



# Portrait de la biodiversité

## Maussane-les-Alpilles



Diane © Marion FOUCHARD

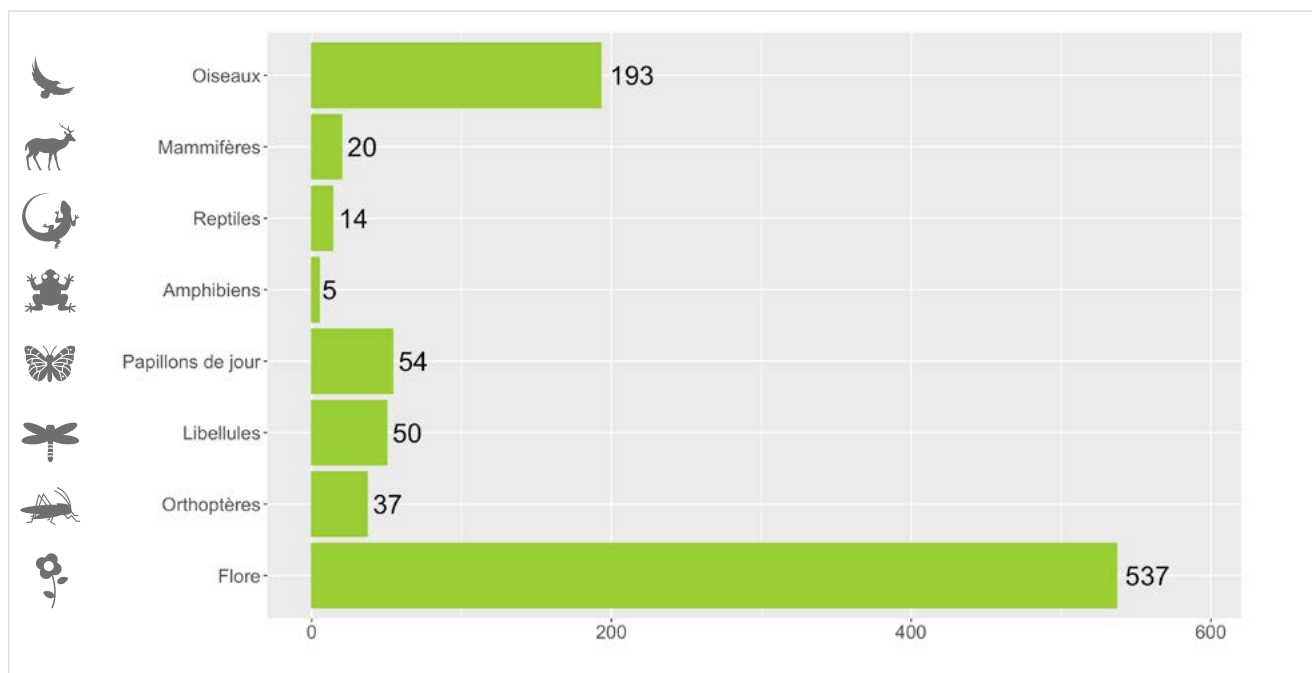


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

### La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

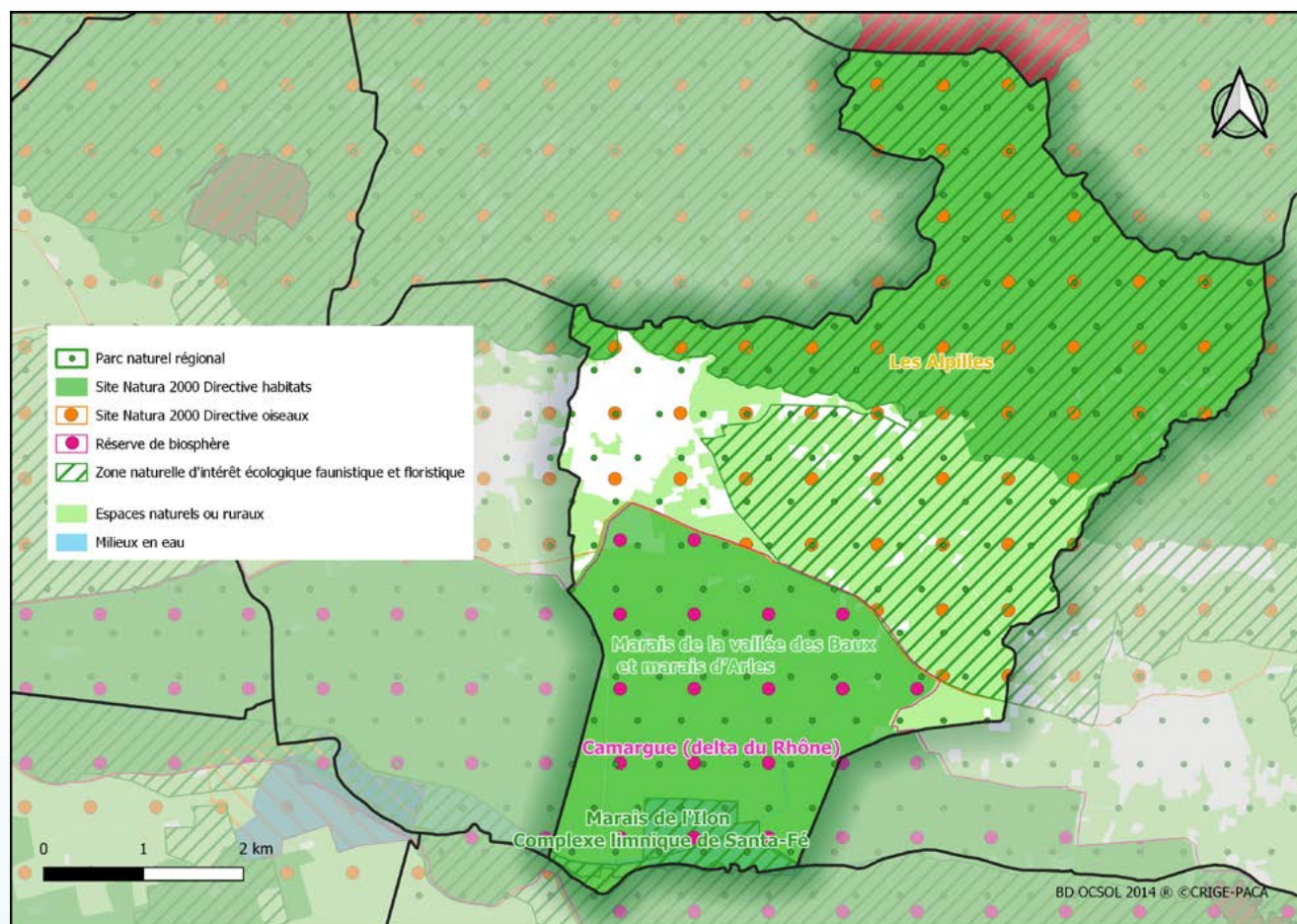
969 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Maussane-les-Alpilles, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 188 espèces sont protégées au niveau national. 37 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 55 à l'échelle régionale.

La compilation de 9 471 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Maussane-les-Alpilles (nombre d'espèces)

## Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Maussane-les-Alpilles

D'une superficie de 32 km<sup>2</sup> dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Maussane-les-Alpilles est composée à 91 % d'espaces naturels et ruraux.

Au nord, les paysages des **Alpilles** sont composés de garrigues à Chênes kermès se mêlant aux taillis de Chênes verts et aux Pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale<sup>1</sup>. Les falaises accueillent la nidification de grands rapaces et constituent des gîtes pour des chauves-souris à forte valeur patrimoniale. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux. Les milieux humides temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptés au climat méditerranéen.

Au sud, une cuvette naturelle abrite les **marais de la vallée des Baux**. Aujourd'hui majoritairement asséchée et dédiée à l'agriculture, elle conserve cependant quelques marais relictuels très riches en biodiversité comme le marais de l'Ilon. Ces marais constituent un site d'accueil privilégié pour de nombreux oiseaux patrimoniaux. La mosaïque de milieux rares et diversifiés (mares temporaires, étendues salées, résurgences d'eau froide, etc.) permet la présence d'espèces généralement absentes ou très rares en zone méditerranéenne, parfois endémiques et à très fort enjeu de conservation.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** et un réseau de haies diversifiées permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

<sup>1</sup> Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



## Des espèces de faune et de flore à observer

© Gregory DELAUNAY



### Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.

© Jean-Michel BOMPAR



### Castor d'Europe



Le Castor d'Europe vit dans les portions de cours d'eau les mieux préservées. Il se nourrit principalement de feuilles et d'écorce (surtout de saules). Il coupe les arbres, creuse des terriers, et il peut bâtir des terriers-huttes voire des huttes et des barrages. Il vit en groupe familial de 2 à 6 individus occupant un territoire de 0,5 à 3 km de linéaire.

© Aurélien AUDEVARD



### Cistude d'Europe



Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre, notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.

© Nicolas FUENTO



### Couleuvre vipérine



Parfois appelé Couleuvre mauresque, ce petit serpent aquatique méridional se distingue par ses motifs dorsaux en zigzag. Il fréquente diverses zones humides naturelles : marais, étangs, grandes mares, etc., où il chasse de petits vertébrés (poissons, amphibiens) et invertébrés (lombrics, sangsues).

© Cassandra DURRET



### Magicienne dentelée



Plus grand insecte d'Europe, la Magicienne dentelée ou « Langouste de Provence » est présente dans une grande variété d'habitats méditerranéens ouverts et ensoleillés : garrigues, pelouses steppiques, prairies sèches, zones de fourrés et de ronciers en lisière forestière.

## Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

## Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



### Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces  
© Aurélie JOHANET



### Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique  
© François GRIMAL



### Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironnelles  
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : [www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)



### Partenaires techniques

